





ASSURANCES PROFESSIONNELLES

Multirisque Bureaux



GALIAN vous apporte une couverture complète avec des garanties essentielles pour bien assurer vos locaux, protéger votre matériel professionnel et redémarrer votre activité en cas de sinistre.



LES PLUS DU CONTRAT GALIAN

 Une protection complète	 Votre responsabilité civile couverte	 Les frais annexes couverts	 Une assistance étendue
Je protège mes locaux professionnels et leur contenu face aux risques les plus courants notamment incendie, vol, dégât des eaux, vandalisme	Si je suis locataire des locaux : ma responsabilité civile couvre les dommages causés au propriétaire	En cas de sinistre, je suis couvert des frais annexes et je peux redémarrer mon activité grâce à la garantie frais supplémentaire d'exploitation	Je bénéficie d'une assistance étendue en cas d'accident survenu dans les locaux, l'intervention d'un serrurier en cas de sinistre par exemple

MON ACCOMPAGNEMENT PAR GALIAN

-  Galian vous propose les garanties essentielles et adaptées à votre activité et vous permet de couvrir les risques inhérents au bon fonctionnement de votre agence
-  Galian vous propose d'obtenir rapidement et facilement un devis qui correspond à vos besoins ainsi que votre attestation dès que votre souscription est finalisée

“ Une agence est située au rez-de-chaussée, les bureaux prennent feu. L'incendie ravage les bureaux et le matériel de la société qui est dans l'incapacité de poursuivre son activité. Avec l'assurance Multirisque Bureaux, les frais de matériels et les travaux de remise en état des locaux sinistrés sont pris en charge afin de redémarrer votre activité. ”

“ Un vol par effraction est commis dans une agence. Avec l'assurance Multirisque Bureaux, les locaux sont immédiatement sécurisés, la vitrine remise en état et le matériel informatique volé est indemnisé en valeur à neuf. ”

NOS GARANTIES PRINCIPALES COUVRENT L'ESSENTIEL

Evénements garantis	Ce qui est couvert
Incendie, tempête, grêle, neige, catastrophes naturelles, attentats, dégât des eaux, vol, vandalisme	<ul style="list-style-type: none"> • Vos locaux en valeur de reconstruction à neuf. • Le contenu de vos locaux en valeur de remplacement à neuf. • La reconstitution de vos archives à hauteur de 35 000 € (informatiques et dossiers papiers). • Les fonds et valeurs à hauteur de 3 500 € situés dans les locaux et le vol au cours du transport.
Responsabilité Civile (si vous êtes locataire des locaux professionnels)	Les conséquences pécuniaires en cas de dommages causés au bien du propriétaire ou à des tiers.
Frais supplémentaires d'exploitation seuls	Le remboursement des frais supplémentaires d'exploitation engagés pour réduire ou éviter la baisse du chiffre d'affaires, en cas d'interruption ou de réduction de l'activité suite à un sinistre.
Frais et pertes consécutifs	Les frais de gardiennage, les frais d'honoraires ou la perte de loyers
Assistance	En cas de sinistre, l'intervention d'un serrurier est pris en charge En cas d'accident survenu dans les locaux, de maladie (transfert à l'hôpital).

DES GARANTIES QUI RENFORCENT VOTRE PROTECTION

Les garanties	Ce qui est couvert
Bris de matériels électriques/électroniques	La destruction, la détérioration suite à un événement accidentel ou imputable à un acte de vandalisme.
Dommages électriques	Dommages causés par l'action de l'électricité ou par la foudre aux matériels électriques et électroniques (y compris les ordinateurs portables).
Bris de glace et enseignes lumineuses	La destruction, la détérioration suite à un événement accidentel ou imputable à un acte de vandalisme.



Une question ? Notre équipe vous répond !

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30
0 806 800 888
direction.commerciale@galian.fr

www.galian.fr

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux

